

L'ADJOINT AU MAIRE

DELEGUE A L'URBANISME,  
A L'ÉLABORATION ET A LA QUANTIFICATION



« LE PIN DE LA DANSE »  
24, rue Ricord Laty  
06400 CANNES

OBJET : PC 006 029 002 0058 M3/ SOCIETE COR-AL  
ANGLE RUE ESPRIT VIOLET/ RUE RICORD LATY  
RÉF. : DURB-06034823DS  
DOSSIER SUIVI PAR : RENAUD SANDRA

Cannes, le

date illisible.

Madame,

Suite à votre lettre en date du 14 avril 2006, signée de plusieurs copropriétaires de votre résidence, mes agents assermentés se sont rendus en date du 5 mai 2006 à l'adresse visée ci dessus.

Lors de cette visite, ces derniers ont en effet constaté l'édification d'un ouvrage maçonné d'une emprise au sol d'environ 2 m², à l'usage de ventilation haute du niveau sous-sol.

Cette édification n'étant pas prévue aux plans annexés au permis de construire référencé PC 006 029 02 0058 M3 accordé en date du 1<sup>er</sup> août 2006 à la Société COR-AL, l'architecte en charge du projet a été sommé de démolir ledit ouvrage.

Ainsi mes agents ont pu établir dans leur rapport en date du 11 mai 2006 et après visite sur place, que l'édicule avait bien été détruit

FAUX il est toujours en place et les travaux se poursuivent.

En espérant avoir répondu pleinement à votre demande, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Claudette COTTER



TOUTES LES REPONSES  
DOIVENT ETRE ADRESSEES A :

Monsieur le Député Maire  
Hôtel de Ville  
BP 140

06400 Cannes Cedex  
TEL : +33 (0)4 97 06 40 00  
M@: maire@ville-cannes.fr